



## AGENT DE MAINTENANCE

L'association **Bâtiment CFA Normandie** a pour mission de mettre en œuvre la formation professionnelle (initiale et continue) des métiers du bâtiment. Elle propose 60 diplômes (du CAP au diplôme d'ingénieur) au sein de 7 CFA qui forment plus de 4 700 apprenants.

Afin de compléter nos équipes des CFA de Dieppe, nous recrutons un ou (une) Agent de maintenance

Sous l'autorité du gestionnaire du patrimoine de l'association, vous êtes rattaché à la direction du CFA, vous êtes en charge de la maintenance, des RDV des prestataires extérieurs, des relevés de compteurs, etc...Vous veillez au bon entretien des locaux, matériels, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Salaire : 11 052,02 € brut annuel

### Vos missions principales :

- Vous assurez des travaux de maintenance du site, contrôles, réparations, etc.
- Vous assurez des prises de RDV avec les prestataires extérieurs.
- Vous assurez les travaux d'entretien / d'installation de matériel
- Vous manipulez, transportez des charges, travail en hauteur.
- Vous veillez à la bonne utilisation et l'entretien du matériel et des produits mis à disposition
- Vous rendez compte de tout dysfonctionnement ou de toute anomalie à la direction du CFA
- Vous participez aux évènements du CFA

### Votre profil :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 3/4
- Vous possédez un parcours professionnel garant d'une polyvalence dans le secteur du bâtiment et d'un sens de l'autonomie.
- Vous êtes réactifs avec le sens des priorités
- Vous savez utiliser l'outil informatique.
- Permis B indispensable, Permis cariste souhaité, Habilitations électriques B0 BS BR souhaitées

*Type de poste : CDI temps partiel (17,5h)*

*Poste basé sur le site de Dieppe*

*Date de prise de poste : au plus tôt*

**Merci d'adresser votre CV ainsi que votre lettre de motivation à l'adresse suivante :**

[recrutement@batimentcfanormandie.fr](mailto:recrutement@batimentcfanormandie.fr)

**La politique d'embauche de notre association vise à améliorer la représentation des personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs.**

**Entreprise handi-accueillante en référence à la norme AFNOR NF X50-783**